

Appendice B

Questions et réponses à l'intention de fournisseurs

Dans quelle mesure le chapitre de l'Accord traitant des marchés publics obligera-t-il les deux pays à adopter des systèmes d'approvisionnement semblables?

Le chapitre repose sur le traitement national de l'administration de nos systèmes d'approvisionnements respectifs. Cela implique que, dans le cas des produits assujettis au chapitre, les organismes gouvernementaux chargés des achats ne traiteraient pas les produits admissibles de l'autre pays de façon moins favorable que les fournisseurs et les produits nationaux. Cela ne signifie pas l'adoption de systèmes d'approvisionnements identiques.

Comment détermine-t-on l'éligibilité des produits au traitement national?

L'appel d'offre de tout marché tombant sous le libre-échange inclut une déclaration d'admissibilité que les soumissionnaires devront compléter. Les biens faisant l'objet du marché y seront énumérés par le soumissionnaire qui devra, pour chacun, en indiquer la valeur et certifier qu'il rencontre la règle de contenu nord-américain de 50 p. 100. Si un soumissionnaire néglige de compléter le formulaire en question, on prendra pour acquis que ses biens ne sont pas admissibles au traitement national.

Quelles seront les répercussions du chapitre sur le processus de demande de soumissions d'Approvisionnements et Services Canada?

En ce qui concerne le processus de demande de soumissions, le chapitre précise que les modalités du Code du GATT s'appliqueront. Par conséquent, pour les biens couverts, dans le cadre du processus de demande de soumissions il faudra fournir des avis de projet de marché ainsi que prévoir un délai minimum permettant à tous les fournisseurs intéressés de présenter une soumission. Le délai prescrit sera le même que celui prévu dans le Code du GATT (en date de 1988, 40 jours).

Comment les possibilités de soumissions seront-elles connues?

Actuellement, les possibilités de soumissions sont publiées dans *Marchés publics*. Les abonnements peuvent être obtenus du Centre d'édition du gouvernement du Canada, (Ottawa, Canada, K1A 0S9). Abonnement: 215 \$ au Canada et 258 \$ US à l'étranger.